magazine INFOS Saint-Martin

N° 380 Mars 2026



P4

Élections municipales

Les 15 & 22 mars 2026

Label Villes Internet



P 5

Festival Voix de Femmes



P 8-9

Salon du Livre Jeunesse



P 12

Information aux lecteurs
En raison des élections municipales, le calendrier de parution de *l'Infos Saint-Martin* est exceptionnellement modifié. Le numéro d'avril paraîtra plus tardivement que d'habitude. Aussi, afin de permettre à chacun d'anticiper les rendez-vous à venir, les pages de ce numéro recensent les manifestations prévues de mars à mi-avril.

Sommaire

4 à 5 **C'est d'actu**

Elections municipales et communautaires : mode d'emploi

Vote d'une motion de soutien au monde agricole

Le recrutement 2026 des Jeunes Sapeur-Pompiers est lancé !

La Commune reconnue Territoire d'excellence numérique

6 à 7 **Zoom sur**

Explications sur les travaux nécessaires de l'avenue Marcel Pagnol

Sécurité : retour sur deux actions récentes

8 à 13 **Vivre ensemble**

Festival Voix de Femmes : coup d'envoi le samedi 7 mars !

Feria de la Crau : le programme est dévoilé

Monstres en tout genre au Salon du Livre Jeunesse 2026

Le Carnaval 2026 sur le thème de la Provence

Des titres mondiaux pour Pierre Carrel, éleveur d'oiseaux

14 **Portrait**

Geoffrey Gane-Hache & Lauriane Doll



19 à 23 **Retour en images**

24 à 27 **Agenda**



Services

Numéros utiles :

Mairie..... 04 90 47 17 29
Astreinte funéraire 06 17 96 05 63
(lorsque la mairie est fermée)
Bureau d'Information Touristique..... 04 90 47 98 40
Maison des Associations 04 90 47 81 27
Maison du Citoyen 04 90 47 95 68
Maison de l'Emploi, de l'Économie et du Citoyen... 04 90 47 38 81
CCAS..... 04 90 47 00 17
Médiathèque 04 90 47 27 49
Espace Multimédia..... 04 90 47 95 56
Maison de la Crau 04 90 47 02 01
CDC..... 04 90 47 06 80
Centre Social Les Oliviers.. 04 86 52 03 30
Crèche les Lutins 04 90 47 95 63
Crèche les Petits Pas 04 90 47 95 62
Ifac / Pôle Jeunesse 04 90 47 95 55
Radio Soleil FM 04 90 47 15 26
Police Municipale 04 90 47 95 52
Gendarmerie..... 04 90 47 25 11
Centre de Secours.....18 ou 15 ou 04 90 54 54 90
Médecin de garde..... 15
Centre médical 7/7, situé rue de la Laure. Consultations tous les jours sans rendez- vous de 9h à 22h.
Site Internet : www.permanences.fr

Dentiste de garde 0 892 566 766
(dimanches et jours fériés - 0,40 €/min)

Vétérinaire de garde..... 04 90 47 35 34 ou 06 43 73 71 75 (7j/7 - 24h/24 pour les urgences équines et des animaux de rente)

Pharmacies de garde

Pour les dimanches et jours fériés, les gardes se tiennent de 8h à 20h. Pour les nuits, la garde débute à 20h.

Trouver la pharmacie de garde
Les dimanches, jours fériés et les nuits, vous avez désormais trois possibilités de connaître la pharmacie de garde la plus proche :
- sur le site https://www.3237.fr ;
- en téléchargeant l'application gratuite "lepharmacien" ;
- en composant le 3237 (0,35 €/min).

Nouveaux arrivants

Vous venez de vous installer sur la commune ? N'hésitez pas à vous faire connaître auprès du service Protocole afin d'être conviés à la prochaine cérémonie des nouveaux arrivants.
Contacts : 04 90 47 17 29, poste 6419
protocole@stmartindecrau.fr

MENSUEL D'INFORMATION DE LA VILLE DE SAINT-MARTIN-DE-CRAU - www.saintmartindecrau.fr
Date de dépôt légal : 26/01/2011 - **N° ISSN :** 1636 -1652
Editeur, directeur de la publication et de la rédaction : Séverine Dellanegra
Rédaction : Vardia Heilmann, Delphine Munier, Aurélie Faure, Emilie Guigon & Pauline Pouget
Tél. : 04 90 47 98 42 - **Email :** communication@stmartindecrau.fr - **Maquette :** Denis Leclerc
Photos : Adobe Stock Photos et service Communication
Impression : IMP'ACT Imprimerie, 5911 Rte de Frouzet, 34380 Saint-Martin-de-Londres
Distribution : association ACTUS - **Tirage :** 7 500 ex.

édito



Maire de Saint-Martin-de-Crau

Un rendez-vous démocratique important

Chères Saint-Martinoises, chers Saint-Martinois,
Les élections municipales et communautaires se tiendront les 15 et 22 mars prochains, des échéances démocratiques déterminantes, auxquelles il sera important de prendre part. En effet, le vote constitue un moment essentiel de la vie républicaine : il permet à chacune et chacun de s'exprimer et de participer au choix de celles et ceux qui auront la responsabilité de conduire l'action locale, guidés par l'intérêt général.

Ces dernières années, les Saint-Martinois ont été appelés aux urnes à plusieurs reprises, à intervalles rapprochés. Mais ce nouveau rendez-vous revêt une importance particulière car ce scrutin ouvre la perspective d'un temps municipal plus stable. Il permettra à l'équipe qui sera élue d'inscrire son action dans la durée et de conduire les projets nécessaires au développement de Saint-Martin-de-Crau.

J'invite donc chacune et chacun à faire entendre sa voix avec responsabilité et engagement citoyen. Dans l'attente, le quotidien suit

"(Ce scrutin) revêt une importance particulière (car il) permettra à l'équipe qui sera élue d'inscrire son action dans la durée."

son cours, avec de nombreux rendez-vous à découvrir et à partager... Ce début d'année a notamment été marqué par la Foire agricole de la Saint-Valentin, temps fort de notre calendrier local. Avec 54 exposants, cet évènement a une nouvelle fois mis à l'honneur le savoir-faire de nos agriculteurs, éleveurs et producteurs. Dans un contexte où le monde agricole fait face à de nombreuses incertitudes et contraintes, ces rendez-vous prennent une résonance particulière.

Pour appuyer notre engagement collectif aux côtés des professionnels, le PETR a récemment adopté une motion de soutien au monde agricole et la Commune de Saint-Martin-de-Crau a proposé, pour le conseil municipal du 26 février, une motion allant dans le même sens, qui sera transmise aux parlementaires et aux autorités compétentes.

Au-delà de ces temps institutionnels, notre ville continue de vibrer au rythme de sa vie associative, culturelle et festive. Le nombre de manifestations à venir témoigne de cette énergie collective : le festival "Voix des Femmes", le Salon du Livre Jeunesse, la Feria de la Crau et di Pichoun ainsi que les très nombreuses initiatives portées par nos associations et partenaires.

Je souhaite saluer l'engagement précieux des bénévoles, des organisateurs et de tous ceux qui contribuent à faire de notre commune un territoire dynamique et solidaire.

Enfin, je tiens à remercier les Saint-Martinoises et les Saint-Martinois pour leur implication dans la vie locale et pour la confiance qu'ils accordent à l'ensemble des acteurs qui s'engagent pour notre commune.

Quelle que soit l'actualité électorale, l'essentiel demeure : continuer à faire vivre Saint-Martin-de-Crau dans le respect des valeurs républicaines, du dialogue et de l'intérêt général.





Préparez-vous pour les prochains scrutins

Le premier tour des élections municipales et communautaires se tiendra le dimanche 15 mars. En cas de second tour, celui-ci aura lieu le dimanche 22 mars.
À l'approche de ce rendez-vous citoyen, voici un rappel des principales informations à connaître pour voter dans les meilleures conditions.
Les électeurs de la commune sont appelés aux urnes afin d'élire 9 conseillers communautaires et 33 conseillers municipaux. Ces derniers procéderont ensuite à l'élection du maire et des adjoints lors de la séance d'installation du Conseil Municipal.
Les dix bureaux de vote de la commune seront ouverts de 8h à 18h, sans interruption. Pour voter, les électeurs devront présenter une pièce d'identité en cours de validité (la carte d'électeur n'est pas obligatoire).
Pour les électeurs inscrits au bureau de vote n°4, celui-ci n'est plus installé à l'école maternelle du Logisson mais à la salle Louis Pélissier. Les personnes concernées ont reçu une nouvelle carte d'électeur mentionnant ce changement.
Pour tous, il est d'ailleurs recommandé de vérifier son bureau de vote avant de se déplacer. En cas de doute, cette information est disponible sur le site service-public.fr.
Si vous êtes absent le jour du scrutin, il est possible d'établir une procuration, soit auprès de la gendarmerie, soit en effectuant la démarche en ligne pour ceux disposant d'une identité numérique. Un article complet, publié dans *l'Infos Saint-Martin* de février, détaille ce nouveau dispositif ainsi que la procédure à suivre.
Pour tout renseignement, le service des élections, situé en mairie, accueille le public du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.
Site dédié : maprocuration.gouv.fr
Renseignements : 04 90 47 95 61



Vote symbolique du PETR

Lors de la séance du Conseil syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays d'Arles (PETR), qui s'est tenue le 3 février à Tarascon, les élus du territoire présents ont adopté à l'unanimité une motion de soutien aux agriculteurs du Pays d'Arles face aux conséquences de l'application de l'accord entre l'Union Européenne et le Mercosur. Ce dernier, signé le 17 janvier, vise à instaurer une vaste zone de libre-échange avec l'Argentine, le Brésil, le Paraguay et l'Uruguay.
Cette motion, adoptée par le PETR, n'a pas de portée juridique directe. Il s'agit d'un vote pour marquer l'opposition politique des élus locaux aux modalités actuelles de l'accord, en particulier sur les enjeux sanitaires, environnementaux et de concurrence.
En voici un extrait : *"Il est avéré que les difficultés croissantes du secteur agricole (…) menacent la vitalité de nos zones rurales. Or, l'accord UE-Mercosur prévoit l'importation massive de produits agricoles sud-américains, notamment 99 000 tonnes de viande bovine (…) qui viendront concurrencer directement nos productions locales"*. La motion vise ainsi à interpeller les décideurs nationaux et européens.
Les élus demandent notamment que la Cour Européenne de Justice vérifie la validité de l'accord en vertu du droit européen.
Quelques jours avant ce vote, les membres du PETR et les partenaires du Projet Alimentaire Territorial (collectivités, associations et acteurs locaux) s'étaient réunis en comité de pilotage à Saint-Martin-de-Crau (notre photo).





JSP : nouvelle session

Le Centre d'Incendie et de Secours (CIS) de Saint-Martin-de-Crau lance le recrutement 2026 des Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP). Les adolescents nés entre le 1er janvier 2012 et le 31 août 2013 ont jusqu'au 28 mars pour déposer leur dossier de candidature. Les sélections se dérouleront le 25 avril.

Le métier de sapeur-pompier fait rêver de nombreux jeunes. Pour celles et ceux qui souhaitent transformer cette envie en engagement concret, la section JSP propose une activité extra-scolaire enrichissante mais exigeante. Destinée aux adolescents âgés de 13 à 14 ans, elle leur permet d'approcher les missions des sapeurs-pompiers, d'acquérir les premiers réflexes de secours et de se former aux gestes qui sauvent.
À l'issue des sélections, les jeunes retenus intégreront la section à la rentrée de septembre pour un cursus de quatre années de formation. Encadrés par des sapeurs-pompiers, ils alterneront enseignements théoriques, mises en situation pratiques et activités sportives, développant rigueur, esprit d'équipe et valeurs citoyennes. Ils participeront également à différentes manifestations de la vie locale et de la vie de la caserne.
Ce parcours est ponctué par le passage du Brevet national de Jeunes Sapeurs-Pompiers, étape clé pour celles et ceux qui souhaitent ensuite s'engager au sein d'un centre de secours en tant que sapeur-pompier volontaire.
Le dossier de candidature est à transmettre **avant le 28 mars**. Le document à compléter et la liste des pièces à fournir peuvent être demandés par mail ou retirés directement au CIS local.
Mail : sectionjspsmc@gmail.com

Parole de JSP

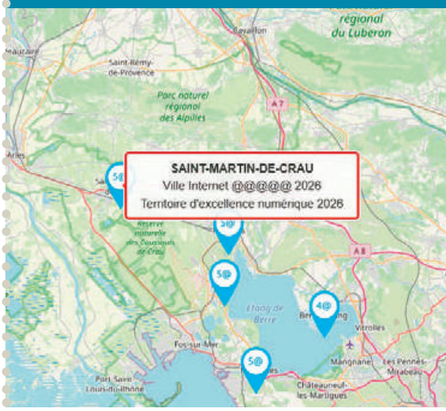


Timéo TEPPAZ
JSP depuis septembre 2022

"J'avais 13 ans quand j'ai envoyé mon dossier. À l'annonce de ma sélection, j'étais fier et impatient. Très vite, la formation a confirmé mon envie de devenir sapeur-pompier. On apprend la théorie, les manœuvres, les premiers secours et on fait beaucoup de sport. C'est exigeant, on s'y consacre quatre heures par semaine et nos résultats scolaires sont suivis de près. Mais on grandit énormément. On gagne en discipline, en confiance, en cohésion… et on crée des liens solides avec les autres JSP. Même si c'est difficile, ça vaut le coup. Il faut oser tenter sa chance !"
Timéo termine bientôt ses 4 années de formation. Il poursuivra dans cette voie afin de devenir sapeur-pompier professionnel.

Label Villes Internet

Le palmarès 2026 des collectivités labellisées Territoires, Villes ou Villages Internet a été dévoilé le 29 janvier dernier à Agen, à l'occasion du 7e Congrès national des élus au numérique. Au total, 213 collectivités ont été distinguées à cette occasion.
Saint-Martin-de-Crau figure parmi les neuf villes reconnues **Territoire d'excellence numérique**, une distinction attribuée aux collectivités ayant obtenu à six reprises le niveau maximal du label, à savoir 5@.
Créé en 2002, ce label vise à identifier et valoriser les collectivités engagées dans le développement des usages numériques et de l'Internet citoyen.
Ce sont les actions et dispositifs existants, notamment ceux en lien avec l'accès au numérique et aux outils digitaux qui sont évalués par l'organisme porteur du label.
La note attribuée à la Ville récompense ainsi ses efforts à promouvoir une politique numérique responsable au service des usagers, des scolaires et des services municipaux.
L'ensemble des informations relatives au label ainsi que la liste des collectivités distinguées sont consultables sur le site dédié, qui propose également une carte interactive du territoire national.
Il est à noter que **l'évaluation ne porte en aucun cas sur la couverture ou la qualité du réseau, qui dépendent d'opérateurs privés**. Cependant, la Municipalité reste attentive à accompagner toutes les problématiques signalées et faire remonter les différents dysfonctionnements auprès des opérateurs privés, en relation avec les services de l'Etat, seuls compétents en ce domaine.
Pour en savoir plus : www.villes-internet.net



Zoom sur

Les travaux de l'avenue Marcel Pagnol se poursuivent. Sur cet axe très fréquenté, les déformations de la chaussée étaient devenues trop dangereuses, et ne pouvaient que s'accentuer au fil du temps. Face aux risques avérés, la Municipalité a obtenu du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône (CD 13) l'engagement de procéder à la réfection de la voie. Sauf aléas climatiques, elle sera finalisée le 11 mars.



La sécurité de tous comme priorité

Depuis de nombreuses années, les racines des pins causaient des déformations très importantes de l'avenue Marcel Pagnol. Automobilistes et cyclistes devaient contourner les bosses, entraînant des déportations dangereuses des véhicules (avec un risque accru lorsque les conditions de visibilité étaient mauvaises, notamment lors de fortes pluies).
Après la coupe nécessaire des pins (voir nos questions/réponses), la réfection des voies est prévue sur 5 jours, entre le 26 février et le 11 mars (voir encadré). Ces travaux seront réalisés avec un alternat de la circulation en demi-chaussée, régulé par un feu rouge. Les habitations, l'école et les commerces du secteur resteront donc accessibles. Afin de resserrer au maximum la durée du chantier et de réduire les désagréments occasionnés (notamment au niveau sonore), des équipes se relaieront pour intervenir en continu, de 7h30 à 17h30. Pour votre sécurité, merci de respecter la signalisation en place. Et, si vous en avez la possibilité, n'hésitez pas à emprunter un itinéraire alternatif pour vos trajets.

Du côté de l'école Pagnol

En raison des contraintes administratives et techniques, il n'était pas possible de programmer l'intégralité des travaux durant les vacances. Cependant, afin de faciliter et de fluidifier la circulation vers le parking du groupe scolaire Marcel Pagnol, la Commune réitère le dispositif mis en place lors des travaux de fin janvier. Les barrières permettant l'accès à la rue Gaston de Saporta seront donc retirées pendant les périodes d'entrées et de sorties des classes (matin, midi et soir) les lundi 2 et mardi 3 mars. Pour rejoindre le parking, les usagers pourront donc emprunter l'un des trois itinéraires possibles, via le chemin du Cabrau, l'avenue Marcel Pagnol ou la rue Gaston de Saporta.
Durant ces horaires, la Police Municipale sera présente pour assurer la sécurité aux abords des écoles.

Calendrier prévisionnel des travaux (sous réserve des conditions météorologiques)
- **Jeudi 26 et vendredi 27 février, lundi 2 et mardi 3 mars** - Chantier de reprise des bordures et caniveaux le long de l'avenue, avec pose de tout-venant provisoire (opération municipale confiée à l'entreprise Braja).
- **Mercredi 11 mars** - Réfection des enrobés, avec réouverture complète des voies en fin de journée (opération départementale confiée à l'entreprise Colas).

Questions/réponses autour des travaux



Pourquoi ne pas avoir simplement coupé les racines pour préserver ces arbres, comme pour les platanes à Caphan ?
Le remplacement des pins était une condition imposée pour que le CD 13 programme la réfection de cette voie. Mais surtout, il s'agit d'un enjeu de sécurité. Contrairement aux platanes, **couper les racines d'un pin peut entraîner son dépérissement ou sa mort, augmentant fortement le risque de chute** en cas d'intempéries ou de vents violents, avec des conséquences potentiellement graves.
Pourquoi un tel risque pour le pin ? C'est dû à son système racinaire particulier, accentué par les conditions méditerranéennes et le sol de la Crau, dur, sec et caillouteux. Avec le temps, le sol empêche l'enracinement en profondeur : les racines s'étalent en surface pour capter l'eau. Les arbres âgés ont donc des racines peu profondes et très étalées, capables de soulever trottoirs ou réseaux. Les couper fragilise fortement leur stabilité. Ce n'est pas le cas des platanes dont les racines, plus profondes, supportent mieux la taille.
Les risques liés à la coupe de racines de pins adultes sont donc importants. D'ailleurs, très récemment, un pin est tombé au Domaine du Lac.
Quels arbres remplaceront les pins ? Le choix relevant de la Municipalité, les arbres auront une envergure moyenne afin d'optimiser l'ombrage de la promenade. Une demande de subvention a été adressée au CD 13. Elle précise que les essences retenues seront adaptées au climat, résistantes à la sécheresse, peu gourmandes en eau et devront favoriser des îlots de fraîcheur durables.

À retenir



Visite & manœuvre

Début février, deux actions se sont déroulées en présence des forces de sécurité et de secours. La première concernait l'inspection annuelle de la caserne de Gendarmerie, la seconde un exercice d'évacuation.

Régulièrement, les forces de sécurité et de secours du territoire sont amenées à coopérer et à participer à des actions communes, renforçant encore les liens et la synergie entre les différents corps.
Le 10 février, le lieutenant-colonel Sylvain Guilhon, à la tête de la Compagnie de Gendarmerie départementale d'Arles depuis septembre 2025, a ainsi conduit l'inspection annuelle de la brigade de Saint-Martin-de-Crau, aux côtés de la Majore Laetitia Trojani. Les 16 militaires que compte l'unité ont participé à une courte cérémonie, en présence de Mme le Maire et de son Adjoint à la Sécurité, du Capitaine Alexandre Puygrenier, Commandant du Centre d'Incendie et de Secours saint-martinois ainsi que de David Longeon, Chef de la Police Municipale. La Majore Trojani, qui dirige la brigade locale depuis plus d'un an, a ensuite pris la parole pour revenir sur l'activité 2025. Le Lieutenant-colonel Guilhon s'est exprimé à son tour, soulignant la qualité des relations entre les différentes forces de sécurité et de secours locales, gage d'une coopération étroite et efficace lors des opérations conjointes.



Exercice incendie

Deux jours plus tard, un exercice de sécurité était mené au sein de l'école élémentaire du Lion d'Or. Un départ de feu a été simulé dans l'établissement, qui compte 249 élèves et une quinzaine d'encadrants. Les sapeurs-pompiers de la ville ont alors procédé à une intervention fictive, très enrichissante pour les enfants.
L'objectif de cet exercice était d'observer les réactions du personnel et des élèves, puis d'évaluer le protocole de sécurité mis en œuvre ainsi que la conduite adoptée par les équipes éducatives et d'encadrement. À l'issue de l'exercice, des pistes d'amélioration ont été formulées.
La mise en application régulière de ces procédures vise à préparer à la fois les professionnels de la sécurité et du secours et les équipes pédagogiques, afin de pouvoir faire face à toute éventualité. Un exercice similaire a d'ailleurs été conduit, il y a quelques semaines, à l'école élémentaire du Logisson.

Brèves

Partenariat avec la DGFIP

Le 16 janvier dernier, une convention de contrôle allégé des dépenses a été signée entre la Ville et la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP). Conclu pour cinq ans, ce dispositif prévoit, pour les dépenses courantes identifiées conjointement, un contrôle a posteriori plutôt qu'a priori, sur échantillonnage. Cette convention est possible en raison de l'organisation interne fiable et des délais de paiement performants. L'objectif est de continuer à sécuriser les procédures tout en améliorant leur fluidité.



Restitution d'une étude sur la Gardiole

Le 10 février, sept membres du Comité Communal de Concertation (CCC) dont un des deux vice-présidents, Jean-Marie Caillot, ont été reçus par Mme le Maire pour lui restituer une étude relative au Mas de la Gardiole. Cette dernière avait sollicité leur analyse lors d'une précédente rencontre, en juin 2025. Le groupe lui a donc remis un dossier renfermant leurs pistes de réflexion, recherches et propositions.



Quand les femmes entrent en scène !



La 23e édition du festival "Voix de Femmes" se déroulera du 7 au 21 mars au Centre de Développement Culturel (CDC). Entre spectacles, expositions et cinéma, ce festival pluridisciplinaire célèbre, cette année encore, la création féminine sous toutes ses formes. Il fera vibrer le public avec des artistes singulières, audacieuses et inspirantes, ne tardez pas à consulter le programme !

Vernissage de Nèle

Samedi 7 mars à 19h30

Le festival s'ouvrira avec le vernissage de l'exposition de Nèle (voir encadré), suivi d'un apéritif dînatoire.
Elle se poursuivra avec le concert de l'artiste américaine Beverly Jo Scott (voir ci-dessous). Accès libre


© Daniel Meurisse







Beverly Jo Scott présente Divine Rebels

Samedi 7 mars à 20h30

Beverly Jo Scott s'entoure de trois artistes avec lesquelles elle s'est retrouvée l'été dernier en Alabama, entre scènes live et studios. Avec Gaëlle, Skye et Claire, elles mêlent leurs instruments et leurs voix sur des classiques américains et des compositions originales. Déjà venues seules ou en groupe, il était évident de leur rouvrir les portes du festival avec ce projet résolument féminin.

Tarifs : 25 € / 22 €*

Trio Nota Femina

Mardi 10 mars à 20h30

Un joli trio féminin plein de charme, uni par une même passion : la musique de chambre. Autour de la célèbre Sonate pour flûte, alto et harpe de Claude Debussy, le Trio Nota Femina propose "Pas si classique", un programme éclectique mettant en lumière toute la richesse sonore et la complémentarité des trois instruments qui ont inspiré plus de soixante œuvres originales. Au programme : Debussy, Telemann, Glinka, Saint-Saëns, Rota, Piazzolla…

Tarifs : 19 € / 16 €*

Nuit de la Femme

Vendredi 13 mars à 20h30

À partir de 20h30, le cinéma Le Galet diffusera deux long-métrages : le très attendu *Coutures*, d'Alice Winocour (avec Angelina Jolie, Louis Garrel et Vincent Lindon), sorti le 18 février dernier et *Promis le ciel*, d'Erige Sehiri (avec Aïssa Maïga), sorti en 2025, qui aborde les thèmes de la migration et de la condition des femmes en Tunisie. Un entracte sucré ponctuera la soirée. Les billets sont en vente (accueil du CDC ou guichet du cinéma) jusqu'au 12 mars inclus.

Tarif : 15 € la soirée


© Marc Ghaf

La Mòssa

Samedi 14 mars à 20h30

La Mòssa, c'est un tourbillon polyphonique et percussif, nourri de chants anciens. Emmanuelle, Sara, Aude et Lilia livrent un répertoire original, engagé et vibrant, où elles explorent les langues et les rythmes du monde. En 1re partie de soirée, un chœur d'élèves du Conservatoire du pays d'Arles (partenaire de l'évènement) interviendront accompagnés de percussions. **Notez-le !** Autour de ce concert, le Conservatoire propose 3 rendez-vous. Tout d'abord, un atelier "Soundpainting" animé par Sylvain Mazens le vendredi 13 mars (de 19h à 21h). Ensuite, le samedi 14 mars, une master class "Découverte du chant grégorien" animé par Rolandas Muleika (de 9h30 à 12h30) et une conférence "Qu'est-ce que la voix ?" animée par Benoit Amy de la Bretèque (de 14h à 15h30). ***Gratuits sur réservation***




© Thomas Braut

Nadia Roz

Mardi 17 mars à 20h30

L'humoriste est de retour au théâtre avec *La fille du 7ème*. Dans ce seule en scène étonnant et généreux, elle propose un voyage, un conte urbain où la solidarité l'emporte sur le chacun pour soi. Dès le rez-de-chaussée, le public fait la connaissance de voisins tour à tour bavards, gâteux, collants, drôles, déprimés… Mais que se passe-t-il au septième étage ? Une fable singulière dans laquelle un simple digicode ouvre les portes d'un monde pas toujours enchanté, mais résolument humain.

Tarifs : 25 € / 22 €*

Natasha St Pier

Samedi 21 mars à 20h30

L'artiste canadienne, connue pour sa voix puissante et ses mélodies inoubliables, invite à un voyage musical à travers la chanson française. À la demande de son public, elle retrouve le chemin des salles de concert pour interpréter ses plus grands tubes et rendre hommage aux grands auteurs et compositeurs qui lui tiennent à cœur, de Souchon à Sanson en passant par Berger et Piaf ! Un moment de partage et d'émotions à ne pas manquer !

Tarifs : 42 € / 39 €*

Tout au long du mois

Du 23 au 28 février

Le public pourra admirer une exposition de peintres, exclusivement feminines, dans la galerie du centre commercial E.Leclerc Arles. Jeannette de Salvo, Pierrette Prophète, Christine Istria, Marie Carmen Cesaridis, Marie Carmen Belmonte, Monique Desmaries, Isal, 3lioT et Faroua y dévoileront leurs dernières toiles.
En accès libre

Du 3 au 22 mars

L'artiste peintre marseillaise Nèle présente, au CDC, une exposition pensée comme un parcours chronologique. Elle retrace la naissance et l'évolution de Redlips : un personnage refuge, une figure inventée pour tenir debout sous le regard des autres. C'est un masque social, à la fois doux et tranchant. Un va-et-vient constant entre l'intérieur et l'extérieur, entre ce qui se montre et ce qui se tait.
En accès libre

Du 4 mars au 31 mars

Le cinéma Le Galet donnera un coup de projecteur sur les femmes avec des réalisatrices de talent. En plus de la Nuit de la Femme, trois longs-métrages seront à l'affiche : *Muganga, celui qui soigne* de Marie-Hélène Roux (du 4 au 10 mars), *La maison des femmes* de Melisa Godet (du 18 au 24 mars) et *Elle entend pas la moto* de Dominique Fischbach, rendez-vous documentaire du mois (du 25 au 31 mars). **Notez-le !** L'équipe du cinéma proposera, dans le cadre de la fête du court métrage, un programme de petites histoires intitulé "Talents d'aujourd'hui" (du 25 au 31 mars).
Tarifs habituels : 9 € / 7 €*

*Tarif réduit, sur justificatif

Pass Voix de Femmes : pour un tarif unique de 90 €, assistez aux cinq spectacles du festival à un emplacement privilégié.
Renseignements et billetterie au CDC - Tél. 04 90 47 06 80
www.cdc-smc.fr – billetterie.cdc-smc.fr (pour les spectacles, concerts, ateliers et places de cinéma, hors Nuit de la Femme).
Autres points de vente : E. Leclerc, Super U, Fnac, Cultura, Ticketnet, Auchan, Intermarché…

Cycle Pagnol

Dimanche 29 mars à 15h, en ouverture de ce cycle, le CDC proposera tout d'abord une adaptation de *Marius*, savoureuse pièce de Marcel Pagnol. Portée par Frédéric Achard et la Cie Jacques Biagini, elle révèle toute l'intemporalité de son propos.
Dans le décor authentique du Bar de la Marine, Marius, César, Fanny, Panisse et les autres donnent vie à une galerie de personnages aussi drôles qu'émouvants. Le jeu des comédiens, la scénographie soignée et la musique réorchestrée avec finesse insufflent une modernité subtile et une nostalgie douce à ce chef-d'œuvre du théâtre français. Tout public.
Tarifs : 25 € / 22 €



Le cycle se poursuivra au cinéma Le Galet du **1er au 14 avril** avec, en premier lieu, la suite de la trilogie marseillaise. Vous retrouverez donc *Fanny* (du 1er au 7) et *César* (du 8 au 14). Enfin, pour le jeune public (à partir de 8 ans), le film d'animation *Marcel et Monsieur Pagnol*, de Sylvain Chomet, sera également projeté sur grand écran (du 1er au 7).
Tarifs : 6 €
Renseignements : 04 90 47 06 80
Billetterie à l'accueil du CDC
ou sur billetterie.cdc-smc.fr



Évènement



Feria 2026 : honneur à la culture taurine









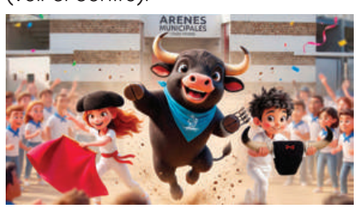
Du 15 au 19 avril, Saint-Martin-de-Crau s'apprête à vivre au rythme de sa 31e Féria de la Crau ! Organisée par La Unica avec le soutien de la Commission Taurine Extra-Municipale (CTEM), cette édition 2026 marque un tournant. Pour la première fois, taureau de combat et taureau camarguais se partagent l'affiche, illustrant une volonté forte de défendre les traditions locales, dans le respect de chaque culture taurine. Ainsi, aux côtés de la corrida de prestige et de la novillada portées par La Unica, le Club Taurin Lou Craven proposera une Course aux As d'exception. D'autres rendez-vous ponctueront ces quatre jours de festivités : abrivados, taureau paille, Romeria, spectacle équestre et bodegas. Consultez le programme ci-après et venez célébrer des moments de partage en famille ou entre amis !

Programme (sous réserve de modifications)

Pendant toute la Feria, des exposants et jeux pour enfants seront installés sur la carrière du Recinto.
M. Pelizzari, forgeron, réalisera en direct, sur son stand, le trophée qui sera remis lors de la corrida.

Mercredi 15 avril

FERIA DI PICHOUN - **Rendez-vous dès 9h30, sur le parvis de la mairie** (voir ci-contre).



Jeudi 16 avril

18h30, Foirail - ABRIVADO-BANDIDO avec la manade Lescot et les jeunes *atrapaire*.



19h30, salle Léo Lelée
Inauguration de la 31e édition de la Feria de la Crau.
20h30, bars, restaurants et salle Léo Lelée - Bodegas.

Vendredi 17 avril

16h30, arènes Louis Thiers
COURSE AUX AS organisée par le Club Taurin Lou Craven (voir ci-contre).



19h, Foirail - TAUREAU PAILLE avec la manade Vallat.



20h, Foirail - Soirée musicale à la bodega de La UNICA.
20h, bars, restaurants et salle Léo Lelée - Bodegas.

Samedi 18 avril

11h, arènes Louis Thiers
NOVILLADA (voir ci-contre)

12h30, BODEGA DE LA UNICA
Grande paëlla animée par la peña Paul Ricard d'Alès.
16h30, arènes Louis Thiers - CORRIDA (voir ci-contre)
19h, Foirail - ABRIVADO-BANDIDO avec la manade Conti et les jeunes *atrapaire*.
19h, Foirail - Soirée musicale à la bodega de La UNICA.
20h, bars, restaurants et salle Léo Lelée - Bodegas.

Dimanche 19 avril

10h, centre-ville et Foirail
ROMERIA avec les Sévillanes du Campo Flamenco et les écuries de Mélanie Bayle.
11h, Foirail - TAUREAU PAILLE avec la manade Vallat.
12h, Foirail - Concert live gratuit du duo acoustique "Stefan Del Corso et Dany Gray". Petite restauration payante sur place.
15h, arènes Louis Thiers - SPECTACLE EQUESTRE de Benjamin Torrano.
Tarifs : 10 € (adultes) / 5 € (enfants)
18h30, Foirail - ABRIVADO-BANDIDO de clôture, avec la manade Martel et les jeunes *atrapaire*.

Novillada et Corrida

Samedi 18 avril, à 11h aux arènes - La Unica présente une novillada sans picador mettant en compétition quatre élevages français : Vieux Sulauze ; Turquay ; Jalabert ; Alain et Frédérique Tardieu. Sur la piste : l'Andalou Jaime Padilla, neveu du célèbre torero du même nom et le Français Matias, grand espoir de la tauromachie française.
Tarifs : 15 € (gratuit pour les moins de 12 ans)

Samedi 18 avril, à 16h30 aux arènes - Pour la 31e édition de la Feria de la Crau, la Unica propose une corrida de prestige avec deux élevages légendaires : Saltillo et Cuadri.
Pour les combattre, Alberto Lamelas, triomphateur de la Feria de la Crau 2025 et torero fétiche de nos arènes, sera le chef de lidia de cette corrida.
Pepe Moral, grand triomphateur de Séville en 2025 face aux redoutables Miura, est un torero artiste qui se distingue par son pur style andalou.
Le Français, Adrien Salenc, dit "Adriano", qui a connu de nombreux triomphes dans les plus grandes arènes de l'hexagone, aura à cœur d'ajouter Saint-Martin-de-Crau à cette liste de succès.
Tarifs : de 15 € à 68 € selon le rang

Course aux As

Vendredi 17 avril à 16h30, aux arènes - La course de la Feria est organisée par le Club Taurin Lou Craven. Sept *biòu* de renom fouleront le sable saint-martinois pour défier les hommes en blanc : Quartz (manade Chauvet), Imparfait (manade Lautier), Zocato (manade Guillierme), Amphise (manade Mailhan), Cardinal (manade St Pierre), Hermès (manade d'Aubanel) et Mercure (manade de Layalle). Pour faire face à cette sélection de choix, des raseteurs de haut vol ont été invités. Le public aura le plaisir de retrouver les têtes d'affiche Joachim Cadenas et Youssef Zekraoui, accompagnés d'une équipe solide composée de Launis Orcel, Leandro Leal, Thomas Roux et Lucas Lopez.
Tarif : 13 €

Infos et réservations pour les corridas
Par téléphone : 06 41 30 69 27
Par mail : feriadelacrau13310@gmail.com
Plus d'informations sur la page Facebook : Feria de la Crau La Unica

Feria di Pichoun

Les enfants sont attendus le mercredi 15 avril, dès 9h30 sur le parvis de la mairie pour la remise des clés des arènes par le Maire. Un bracelet sera remis à ceux arborant la tenue, donnant droit à un goûter offert en fin de journée.

Vente de tickets

L'inscription est réservée aux Saint-Martinois âgés de 2 à 14 ans. Les tickets (3 € avec le tee-shirt et le bandana) sont en vente au service des Affaires Scolaires (ancienne Maison du Citoyen). Rendez-vous de 9h à 12h et de 14h à 17h les mercredis 1er et 8 avril, le lundi 13 et le mardi 14 avril ainsi que de 9h à 12h le samedi 11 avril.

Programme du 15 avril

De 8h30 à 9h30, salle du Conseil de la mairie – Vente des tickets pour les retardataires.

9h30, parvis de la mairie - Remise des clés des arènes par le Maire et les représentants des clubs taurins locaux.

9h45, de la mairie au Foirail
Défilé en musique.

De 10h à 10h30, ouverture des arènes
Avec les carretons animés par les élèves de l'Ecole Taurine d'Arles.

De 10h30 à 12h et de 13h30 à 16h, Foirail
Activités pour les enfants, gratuites et ouvertes à tous : jeux encadrés par les animateurs d'ifac, vélos de l'impossible, cheval à bascule, stands de maquillage, taureau mécanique, casques de réalité virtuelle, structures gonflables, balades à poneys…

A 12h, arènes Louis Thiers – Spectacle équestre "Laurora", proposé par l'association Buffalo Bill Wild West. Une immersion dans l'univers du Far West !

De 12h30 à 13h30, Foirail - Repas tiré du sac. Une petite restauration payante sera proposée par les membres de La Unica et du Club Taurin Lou Craven.

14h, arènes Louis Thiers, Initiation à la course camarguaise.

16h30, aux arènes - Démonstration de course camarguaise avec le Club Taurin Lou Craven suivie d'une animation équestre par l'association Buffalo Bill Wild West.

17h, Foirail – Animation musicale et goûter offert aux enfants munis de leur bracelet.
Service Festivités : 04 90 47 98 44



Littérature

Les "méchants" de la littérature jeunesse

Le 28 mars prochain à la salle Mistral, pour la 24e édition du Salon du Livre Jeunesse, la Médiathèque met à l'honneur les sorcières, loups, monstres et autres personnages maléfiques. La préparation de cet évènement phare a mobilisé 61 classes, 12 auteurs et/ou illustrateurs et une conteuse. Ces derniers seront présents, dès le jeudi 26, pour des animations exceptionnelles auprès des scolaires.



Depuis 2003, la Municipalité place le livre jeunesse au cœur de son calendrier culturel. Pour cette nouvelle édition, la Médiathèque a choisi d'explorer un thème aussi fascinant qu'universel : les sauvages, sorcières et autres "méchants" qui peuplent la littérature destinée aux enfants. Un choix inspiré par les actions culturelles proposées cette année par la Bibliothèque Départementale des Bouches-du-Rhône.

Cette thématique, particulièrement riche dans l'édition jeunesse, permet de couvrir tous les genres littéraires et de toucher un public très large, de la maternelle au lycée. Albums illustrés, romans, récits biographiques, contes et bandes dessinées : tous les genres éditoriaux sont représentés pour offrir aux jeunes lecteurs une palette diversifiée d'œuvres et d'approches artistiques. L'engouement suscité par ce projet témoigne de sa pertinence pédagogique. Cette année, ce ne sont pas moins de 61 classes qui participent à l'aventure, auxquelles s'ajoute un groupe d'enfants du dispositif "Coup de pouce". Un chiffre record qui illustre l'adhésion des équipes enseignantes à cette initiative culturelle.

Rencontre avec les créateurs

Les 26 et 27 mars, treize auteurs/illustrateurs/conteurs iront à la rencontre du jeune public dans les établissements scolaires de la commune. Laurent Audouin, Anne-Gaëlle Balpe, Pierre Bertrand, Jean-Laurent Del Socorro, Hélène Kerillis, Grégoire Mabire, Mim, Thom Pico, Bruno Salamone, Stéphane Servant, Gaya Wisniewski et Laurent Simon animeront des ateliers d'écriture et d'illustration dans les classes, au collège et à la Maison Familiale Rurale.

Pour les plus petits, des séances de contes adaptées seront également proposées. Françoise Cadène présentera notamment son spectacle "Monstres, fantômes et sorcières", une immersion dans l'univers des nuits mystérieuses et des créatures fantastiques. Ces moments de récit favorisent le développement de l'imaginaire, de l'écoute et du plaisir de l'histoire racontée.

Une nouveauté pour cette édition : sept classes bénéficieront de la lecture dessinée *Esprits d'enfance*, interprétée en duo par Stéphane Servant et Gaya Wisniewski, respectivement auteur et illustratrice de cet album. Une performance artistique qui mêle littérature et illustration en direct !

Salon ouvert à tous

Samedi 28 mars, c'est à la salle Mistral que se tiendra le salon, avec une ouverture au public de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h30. Les visiteurs pourront y découvrir les travaux réalisés par les enfants autour des œuvres étudiées en classe, rencontrer les auteurs et illustrateurs pour les séances de dédicaces, prendre part aux animations… Une occasion de célébrer collectivement le livre et la création littéraire !

Ce rendez-vous familial annuel, toujours très attendu, permet de soutenir l'ensemble de la chaîne du livre en valorisant le travail des éditeurs et libraires. Il confirme également l'engagement de la Commune en faveur du développement de la lecture, dès le plus jeune âge.

Le programme complet de la manifestation sera prochainement en ligne sur le site Internet et les réseaux de la Ville.



Vie locale

La Provence s'invite au Carnaval

Samedi 7 mars, le Foirail s'apprête à vibrer aux couleurs et aux senteurs de notre belle région ! Organisé par la Municipalité en partenariat avec les associations, le Carnaval fait son grand retour pour une journée festive placée sous le thème de la Provence. Petits et grands sont attendus pour célébrer ensemble les traditions et l'art de vivre local dans une ambiance festive.

Cette édition 2026 s'annonce riche en surprises avec des chars et une dizaine d'associations mobilisées pour l'occasion ! Parmi les participants : le Centre social des Oliviers (CSO), ifac, la crèche Babilou, les Wacky Skulls Dancers, le Crau Basket Club, l'Amicale des Sapeurs-Pompiers, Actus...

Dès 13h, les enfants pourront se faire maquiller gratuitement par l'association "Maquillage des Pitchounets", au Foirail. Vers 14h, Soleil FM présentera les chars et les participants pédestres avant le grand départ du défilé prévu à 14h30, animé par A2 Events Production. Menés par les percussions entraînantes des Tambours Associés de la Crau (TAC), petits et grands déambuleront dans les rues de la ville, avec des surprises qui promettent d'émerveiller le public.

Procès, bûcher et festivités

À 16h, place au moment tant attendu : le procès de Caramentran ! Comme l'an dernier, le personnage a été confectionné par le menuisier de la Municipalité. Fidèle à la tradition, cette figure emblématique sera jugée pour ses méfaits avant d'être symboliquement livrée aux flammes.

Pour terminer en beauté, un goûter sera offert par la Municipalité à 17h, suivi d'une mini-boum pendant laquelle les enfants pourront danser et s'amuser jusqu'à la clôture de l'évènement. Une journée inoubliable en perspective pour célébrer la Provence, l'arrivée du printemps et faire vivre nos traditions !

Stages & activités

Pendant les vacances scolaires d'avril, plusieurs structures municipales proposent des activités et stages pour tous les âges. Une occasion idéale de se divertir et de rester actif à l'arrivée des beaux jours !

Sport et sortie

Du lundi 13 au mercredi 15, de 9h à 12h - multi-activités (lieu et activité à définir)
Jeudi 16, de 9h à 16h30 - sortie à la journée (lieu et activité à définir, prévoir un pique-nique pour le midi).
Vendredi 17, de 9h à 12h - multi-activités (lieu et activité à définir).
Tarif : 15 € la semaine. Inscriptions à partir du 30 mars auprès de la Maison des Associations : 04 90 47 81 27.

Musique, relaxation et film à la médiathèque

Mardi 14, à 9h45 pour les 0/12 mois et à 10h45 pour les 13/18 mois - "Eveil musical". Inscription indispensable.
Samedi 18, à 10h - "Mon moment magique : L'amitié", atelier ludique et interactif animé par Aurélie Gellet, sophrologue, pour se sentir bien dans sa tête, son corps et son cœur. De 6 à 11 ans. Inscription indispensable.
Mardi 21, à 10h30 - "Les p'tits mardis", projection d'un film d'animation pour les enfants. Dès 7 ans.
Renseignements et inscriptions : 04 90 47 27 49.

Espace Multimédia

Du mardi 14 au jeudi 16, de 10h à 12h - atelier Stop Motion avec création d'un petit film (invention d'histoire, mise en scène, prise de vue…). À partir de 7 ans. Tarif 5 €. Renseignements et inscriptions : 04 90 47 95 56.
Notez-le ! D'autres stages et animations seront organisées pendant les vacances, mais le programme n'est pas encore arrêté. N'hésitez pas à vous renseigner auprès des associations et structures dont les activités vous intéressent.

Envol triomphal en Belgique

Le Saint-Martinois Pierre Carrel vient de décrocher quatre médailles au 73e championnat mondial des oiseaux d'élevage. Amoureux des volatiles depuis 1978, il ne s'attendait pas à ce nouveau succès. Cet éleveur passionné leur consacre son temps, avec une exigence et une patience qui viennent d'être récompensées au plus haut niveau international. Du 16 au 18 janvier dernier, ses petits protégés à plumes ont pris le chemin de Marche-en-Fémène, pour le championnat du monde d'ornithologie, en Belgique. Un rendez-vous colossal rassemblant près de 20 000 oiseaux et 1925 éleveurs venus de 20 pays différents. Le palmarès a dépassé les espérances de Pierre Carrel ! Ses verdiers en mutation et ses hybrides en mutation de couleur, notés sur des critères spécifiques très rigoureux, lui ont valu quatre médailles : une d'or, deux d'argent et une de bronze. Ces distinctions s'ajoutent à une liste déjà impressionnante de plus d'une cinquantaine de médailles, récoltées tout au long de sa carrière. Une reconnaissance internationale qui couronne des



années de travail minutieux, de sélections rigoureuses et d'observations attentives. Pierre Carrel prouve que l'excellence ornithologique peut rayonner depuis la Crau jusqu'aux plus grandes scènes mondiales.

Portrait

Début février, à Paris, Geoffrey Gane-Hache et Lauriane Doll, fondateurs de Fusion Traiteur à Saint-Martin-de-Crau, ont remporté la sélection France de l'International Catering Cup. Une victoire acquise au prix de mois d'entraînements intensifs et d'une rigueur absolue. Aux côtés de leur coach, le chef étoilé Christopher Hache (cousin de Geoffrey), ils représenteront la France lors de la finale mondiale, au Sirha Lyon 2027.



De gauche à droite, Christopher, Lauriane et Geoffrey, après l'annonce des résultats, aux côtés du Président-Fondateur du concours, Joël Mauvigney.



Filet mignon de cochon façon Wellington

De Saint-Martin au sommet mondial

Les 2 et 3 février derniers, la sélection France de l'International Catering Cup a départagé les équipes en lice. Quand les noms des vainqueurs résonnent au Pavillon Élysée Té, sur les Champs-Élysées, l'émotion est à la hauteur de la pression accumulée. *"Il y a toujours une part de doute, parce que rien ne se déroule jamais exactement comme prévu. Mais oui… j'étais confiant. J'avais la conviction qu'on l'emporterait"*, confie Geoffrey.

Une consécration pour Geoffrey et Lauriane ! Partenaires à la ville comme en cuisine, ils fondent Fusion Traiteur en 2024, dans la zone artisanale du Salat, après plusieurs expériences dans des établissements prestigieux à travers l'Hexagone. Deux ans plus tard, ils décident de se confronter à l'excellence : *"Pour notre tout premier concours, on a choisi le plus exigeant… Un grand saut dans l'inconnu !"*

Pas de droit à l'erreur

L'International Catering Cup ne laisse aucune place à l'approximation. La compétition se déroule sur trois jours : le premier est consacré à la sélection et à la pesée des ingrédients ; le second impose dix heures de production continue et le dernier est dédié à l'installation du buffet et à la dégustation du jury.

En amont, tout est verrouillé. Quinze jours avant l'échéance, les candidats transmettent des fiches techniques détaillant chaque geste. Les produits autorisés figurent sur un bon d'économat, avec des quantités strictement limitées. *"On avait la marchandise pour le nombre exact de portions. Si on ratait une cuisson ou une étape, il n'y avait pas de plan B. C'était fini."*

Pour cette 10e édition, les équipes devaient réaliser un "duo de la mer", un filet mignon de cochon façon Wellington accompagné d'une sauce albuféra et une pavlova exotique. Chaque plat était décliné en version buffet et en version dégustation. La pièce maîtresse, le Wellington, avait le coefficient de notation le plus élevé. *"On a fait une vingtaine d'essais pour arriver à la version présentée à Paris. Le feuilletage devait être irréprochable, la découpe parfaite, les saveurs concentrées du début à la fin."*

Afin d'atteindre ce niveau d'exigence, ils répètent l'épreuve en conditions réelles, sur trois jours, à plusieurs reprises. Ils bénéficient aussi des conseils de figures majeures de la gastronomie française, comme Christophe Michalak et Christophe Bacquié. *"Leur regard nous a permis d'aller encore plus loin dans le détail"*, souligne Lauriane.

L'investissement est total, humainement et financièrement. *"Plusieurs milliers d'euros entre le matériel, les produits, les déplacements… sans compter le temps passé à s'entraîner, pendant lequel on ne produisait pas pour notre société"*, précise Geoffrey.

Et comme si la pression technique ne suffit pas, un commis inconnu leur est attribué le jour J. *"Il fallait l'intégrer immédiatement à notre mécanique de travail pour qu'il devienne un atout. Notre façon de le manager était notée, au même titre que l'organisation de l'équipe, la propreté du plan de travail ou notre manière de lutter contre le gaspillage alimentaire."*

Durant les dix heures d'épreuve continu, la concentration est extrême : *"L'adrénaline était au plus haut. J'avais l'impression d'être un sportif de haut niveau le jour d'une finale olympique"*, confie Geoffrey.

Le dernier jour, leur buffet, installé au Pavillon Té, a pour élément décoratif central la pierre des Baux, extraite de la carrière de Sarragan. *"Blanche et striée, très élégante… Elle nous a énormément inspirés, notamment pour la pavlova"*. Lorsque la victoire est annoncée, la fierté est immense, mais maîtrisée. *"Ça fait du bien d'être reconnus par nos pairs,* confie Lauriane. *Mais il faut garder les pieds sur terre. On doit rester dans notre bulle, concentrés sur l'objectif"*. Car l'histoire continue ! En 2027, à Lyon, douze équipes s'affronteront pour le titre international. Pour Geoffrey et Lauriane, il convient donc de travailler encore plus dur pour ne rien laisser au hasard. Depuis Saint-Martin-de-Crau, ils visent désormais le sommet mondial de leur discipline avec la même rigueur, la même exigence et la même passion.

Infos pratiques

Lundi de Pâques

En raison du jour férié, il n'y aura pas de marché des producteurs locaux le lundi 6 avril. En revanche, la tournée des ordures ménagères, gérée par ACCM, s'effectuera normalement.

Inscriptions ifac, pour les 3/17 ans

Les vacances de Pâques auront lieu du 13 au 24 avril. Pour les Saint-Martinois, les inscriptions au centre de loisirs de la Baisse de Raillon seront ouvertes **du mardi 17 au vendredi 27 mars**. Concernant le public extérieur à la commune, elles seront possibles du 31 mars au 3 avril.

Enfin, les inscriptions pour le Pôle Jeunesse seront ouvertes **du 31 mars au 10 avril**.

Toutes ces démarches sont possibles sur le portail famille ifac et à l'accueil administratif (situé au Pôle Jeunesse).

Renseignements et inscriptions : 04 90 47 95 55
ifac.asso.fr/saintmartindecrau

Info "lignes ADSL"

Depuis la fin janvier 2026, les offres ADSL ne sont plus commercialisées. Certains démarcheurs déforment cette information, faisant croire aux consommateurs qu'ils risquent de perdre tout accès à Internet. En réalité, **les abonnements en cours peuvent être conservés pendant encore plus de 2 ans**. En effet, la date de coupure technique du réseau ADSL, à laquelle il faudra effectivement avoir migré vers une autre technologie, est prévue pour 2029 sur notre commune. Pour en savoir plus, scannez le QR Code.

Collecte de photos par Domitys

La résidence séniors l'Oustaou, du groupe Domitys, organise un grand événement en juin 2026 qui mettra à l'honneur l'histoire du camping/restaurant de la famille Michaud. Dès maintenant, l'équipe encadrante sollicite les habitants pour récolter divers souvenirs afin d'enrichir leur évènement (photos, objets, cartes postales…).

Si vous avez des documents, vous pouvez les déposer directement à la résidence (ouverte tous les jours de 8h à 20h). Une photocopie de l'original sera faite sur place.

Renseignements : 04 49 00 02 00

Consultation et réunion publiques

Un avis de consultation est ouvert, jusqu'au 19 mai, concernant le projet porté par la société SOMEFOR (usine de fabrication de peinture à façon), située à Saint-Martin-de-Crau. Le public pourra transmettre ses observations et propositions par courriel ou sur le registre mis à disposition, durant toute la durée de la consultation, au Centre Technique Municipal (37, avenue de Plaisance). Des permanences y seront également tenues les **jeudi 19 mars**, **mercredi 8 avril et mardi 19 mai** de 14h à 17h. Enfin, une réunion publique de clôture sera organisée, en présence du commissaire enquêteur et des représentants de la société SOMEFOR, le mardi 12 mai à 18h dans la salle Aqui Sian Bèn.

L'avis de consultation ainsi que les liens vers le dossier complet sont consultables sur le site Internet de la ville.

Les donneurs de sang bénévoles ont besoin de vous !

L'Association locale des Donneurs de Sang Bénévoles lance un appel aux habitants afin d'augmenter le nombre de dons lors des collectes. Les membres recherchent aussi des personnes pour les aider à la mise en place des collectes, qui s'effectuent tous les 2 mois à la salle Aqui Sian Bèn. La prochaine a lieu le 3 mars, si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à les contacter par mail ou en vous inscrivant à la Maison des Associations.

Contact : fredgilles13@gmail.com

Le Parc naturel recrute

Le Parc naturel régional des Alpilles lance le recrutement de saisonniers pour sa garde forestière, sur la période allant de juin à septembre.

Encadrés notamment par Romain Febbrari, l'écogarde permanent, ils travailleront en binômes sur différents sites naturels, en patrouille pédestre ou à vélo à assistance électrique.

Si vous êtes intéressé vous pouvez envoyer votre candidature **jusqu'au 22 mars 2026** (CV et lettre de motivation).

Notez-le ! Pour plus de renseignements, rendez-vous sur le site www.parc-alpilles.fr/offres-demplois.

Candidatures : assistant.secretariat@parc-alpilles.fr
Contact : Romain Febbrari au 04 90 90 44 00

Infos travaux SNCF

Les trois derniers week-ends de mars (entre le 14 et le 29), la circulation des trains passant par Miramas sera interrompue **du samedi 15h40 au dimanche 15h40**.

Ces perturbations auront lieu en raison de travaux de mise en accessibilité des quais et de création d'une passerelle sur cette gare voisine. Les lignes 07B, 8, 9, 10 et 11 seront concernées.

Retrouvez toute l'info travaux et les horaires modifiés en téléchargeant la fiche correspondant à votre ligne, sur le site dédié (lien via le QR Code).

Mariages

Louise Galland & Anthony Collin
Salima Berete & Aboubacar Diaby
Lina Vernay & Badre Koukouch

Libre expression municipale

Groupe majoritaire – Saint-Martin Avant Tout

Rappel des règles applicables en période pré-électorale

En raison de la réglementation qui s'applique en période pré-électorale, les élus du groupe majoritaire ont choisi de ne pas s'exprimer. Jusqu'au prochain scrutin, leur espace servira à rappeler les règles en vigueur. Il est par ailleurs important de préciser que, contrairement aux autres articles de ce journal, le contenu de la libre expression relève de l'entière responsabilité de leurs auteurs.

Extraits de la circulaire du 12 septembre 2025, rédigée par le Préfet de Région à l'attention des élus locaux et candidats aux élections municipales des 15 et 22 mars 2026.

"Règles applicables

L'article L.52.1 du code électoral fixe un principe de prudence et de discrétion aux élus locaux et aux candidats aux élections municipales, durant une période débutant à partir du 1er septembre 2025, et ce jusqu'à la date du tour de scrutin où l'élection est acquise.

Ce principe s'applique à tous les élus, quelle que soit la nature de leur mandat local en cours."

Sanctions

Les élus ou candidats qui enfreindraient les règles (…) seront susceptibles d'être sanctionnés via :

- l'annulation des opérations électorales ;

- des peines d'inéligibilité ;

- la réintégration de dépenses dans leur compte de campagne ;

- la privation de remboursement de dépenses de campagne en cas de dépassement des plafonds."

Extraits des cahiers juridiques de l'Agence Technique Départementale (ATD13), édition de juillet 2025

-"Si le maire, directeur de la publication, doit inciter les bénéficiaires au respect de la loi (diffamation, injure, intérêt public local), il ne dispose du pouvoir de « censure » qu'en cas d'infraction manifeste et de violation de l'ordre public.

- L'élu d'opposition (…) doit (…) veiller à ne pas utiliser ces tribunes à l'appui de la campagne électorale."

Groupe d'opposition – L'experience, notre force

Rappel des règles applicables en période pré-électorale

En raison de la réglementation qui s'applique en période pré-électorale, les élus du groupe "L'expérience notre force" ont aussi choisi de ne plus s'exprimer. Conformément à leur demande, leur espace servira donc également à rappeler les règles en vigueur.

Extraits de la circulaire du 12 septembre 2025, rédigée par le Préfet de Région à l'attention des élus locaux et candidats aux élections municipales des 15 et 22 mars 2026.

"Règles applicables

L'article L.52.1 du code électoral fixe un principe de prudence et de discrétion aux élus locaux et aux candidats aux élections municipales, durant une période débutant à partir du 1er septembre 2025, et ce jusqu'à la date du tour de scrutin où l'élection est acquise.

Ce principe s'applique à tous les élus, quelle que soit la nature de leur mandat local en cours."

Sanctions

Les élus ou candidats qui enfreindraient les règles (…) seront susceptibles d'être sanctionnés via :

- l'annulation des opérations électorales ;

- des peines d'inéligibilité ;

- la réintégration de dépenses dans leur compte de campagne ;

- la privation de remboursement de dépenses de campagne en cas de dépassement des plafonds."

Extraits des cahiers juridiques de l'Agence Technique Départementale (ATD13), édition de juillet 2025

-"Si le maire, directeur de la publication, doit inciter les bénéficiaires au respect de la loi (diffamation, injure, intérêt public local), il ne dispose du pouvoir de « censure » qu'en cas d'infraction manifeste et de violation de l'ordre public.

- L'élu d'opposition (…) doit (…) veiller à ne pas utiliser ces tribunes à l'appui de la campagne électorale."

Groupe d'opposition – Saint-Martin, notre fierté

Tania TEIXIER - *Conseillère municipale et conseillère communautaire*



Au moment où s'ouvre une période importante pour notre commune, je souhaite utiliser cet espace d'expression, comme la loi le prévoit, pour partager avec vous quelques éléments de réflexion sur l'avenir de Saint-Martin-de-Crau.

Depuis le début du mandat, nous avons exercé notre rôle de manière constructive : en posant des questions, en alertant lorsque cela était nécessaire, en formulant des propositions et en relayant les préoccupations des habitants. Ce rôle n'est pas accessoire : il fait partie intégrante du bon fonctionnement démocratique local.

Au cours des derniers mois, nous avons constaté un décalage persistant entre la communication municipale et l'action concrète.

Le débat municipal reste souvent tendu, alors qu'il devrait être un lieu d'échanges sereins au service de l'intérêt général.

Nous défendons une conception de la vie municipale fondée sur trois principes simples : la transparence, l'écoute des habitants et la bonne utilisation de l'argent public. Les moyens de la commune appartiennent à toutes et tous ; ils doivent être engagés avec rigueur et dans le seul objectif d'améliorer la vie quotidienne des Saint-Martinoises et des Saint-Martinois.

Nous souhaitons également rappeler que l'action municipale s'inscrit dans le temps long. Les décisions d'aujourd'hui engagent notre ville pour de nombreuses années : aménagements urbains, qualité des services publics, transition écologique, sécurité, soutien aux associations et à la vitalité économique locale. Tout cela nécessite méthode, anticipation et évaluation régulière des politiques menées. C'est dans cet esprit que nous avons demandé davantage d'informations, et proposé des améliorations lorsque cela nous semblait utile pour l'intérêt général.

Parce que nous avons à cœur de préserver la qualité du débat public, nous remercions les nombreux habitants qui nous interpellent, nous écrivent ou nous rencontrent et qui enrichissent notre réflexion par leurs expériences et leurs attentes.

Je veux également préciser, en toute clarté, que cet article est transmis bien en amont de sa parution. La majorité municipale dispose donc de tout le temps nécessaire pour y répondre, la compléter, la contredire ou apporter ses arguments, dans le strict respect du pluralisme d'expression. C'est normal, et c'est sain : la confrontation des idées, lorsqu'elle demeure respectueuse, fait vivre la démocratie locale.

Dans les semaines qui viennent, chacun pourra se faire son opinion sur le bilan du mandat, sur les choix qui ont été faits et sur ceux qui restent à faire pour préparer l'avenir de notre commune. Mon souhait le plus profond est que ce débat se déroule dans la sérénité, le respect mutuel et avec un attachement partagé à Saint-Martin-de-Crau.

Je resterai, pour ma part, fidèle à la ligne qui est la mienne depuis le début : travailler sérieusement et agir toujours dans l'intérêt général et au service des habitants.









Permanences

Associations

Maison des Associations - SMAC Services : le mercredi de 9h à 11h30 (sauf pendant les vacances scolaires) - UNAFAM (aide à l'entourage des personnes souffrant de troubles psychiques) : sur RDV aux 04 90 47 30 37 - **Salle Louis Pélissier** - ARPSM : 4e vendredi du mois de 9h à 10h - **4 rue des Saules** - Souvenir Français : 1er mardi du mois de 16h à 17h - Médaillés Militaires : 1er lundi du mois à 17h - FNACA : jeudi de 18h à 20h - Anciens Combattants : 2e vendredi du mois de 18h à 19h - **20 rue des Compagnons** - Secours Populaire : le lundi de 8h à 12h tous les 15 jours pour les colis alimentaires ; le jeudi de 10h à 12h pour la réception des dons ; le mardi et le jeudi de 14h à 16h pour la braderie ouverte à tous ainsi que le mardi et le vendredi de 10h30 à 12h pour la distribution des produits frais. Le local est fermé pendant les vacances scolaires (sauf pour les colis d'urgence sur RDV) - **Avenue du Foirail** - Les Restos du Cœur : renseignements au 09 86 31 83 49 - **Espace Emploi** - APEA (Association pour l'Emploi en Agriculture) : sur RDV le mardi et le vendredi matin (contactez Nathalie Clément au 06 67 65 52 46).

Maison de l'Emploi, de l'Économie et du Citoyen (MDEEC)

Accès aux droits - Avocat : le lundi 2 mars de 9h30 à 12h (sur RDV*) - Notaire : les lundis 9 mars et 13 avril de 9h30 à 12h (sur RDV*) - Conciliateur de justice : les mercredis 4 et 18 mars ainsi que les 1er et 15 avril de 9h30 à 12h (la conciliatrice gère elle-même ses RDV, merci de prendre directement contact avec elle par e-mail : alba.orfeo-dewynter@conciliateurdejustice.fr) CLCV (Consommation Logement et Cadre de Vie) : les mardis 10 et 24 mars ainsi que les 14 et 28 avril de 9h à 12h sans RDV - CIDFF (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles) : les lundis 16 mars et 20 avril de 14h à 16h (sur RDV*) - APERS (Association de Prévention et de Réinsertion Sociale – Aide aux victimes) : les lundis 23 mars et 27 avril de 9h30 à 12h et de 14h à 16h30 (sur RDV pris au 04 42 52 29 00) - ADIL (Agence départementale d'information sur le logement) : les mardis 10 mars et 14 avril de 14h à (sur RDV*) - La Recampado (Médiation familiale) : les mercredis 4 et 25 mars ainsi que les 15 et 29 avril de 14h à 16h (sur RDV*).

Notez-le ! Les rendez-vous accompagnés d'un astérisque sont à prendre auprès de la MDEEC. Avant de vous déplacer, n'hésitez pas à vous faire confirmer le maintien des permanences au 04 90 47 38 81.

Permanences des groupes mutualistes (à l'étage, bureau 15) - Solimut Mutuelle : le lundi de 13h30 à 16h30 (sur RDV au 07 61 06 15 62) - Mut'Com : le mercredi de 13h30 à 16h30 (sur RDV au 06 33 13 38 26).

Autres

Conseil Départemental : Martine Amselem, Conseillère départementale, vous reçoit en mairie le mardi matin de 10h à 12h sur RDV (à prendre auprès du secrétariat des élus au 04 90 47 17 29, poste 6423) - Agence mobile Envia : les vendredis 20 mars et 17 avril de 8h à 12h sur le parking situé derrière la Grande Halle (à proximité du boulodrome) - CSO : assistantes sociales de la CAF et de la Direction Générale des Affaires Sociales, MSA, RAM... Renseignements au 04 86 52 03 30 - AtmoSud "Inspirer un air meilleur" : 04 91 32 38 00 - www.atmosud.org

Nos entreprises saint-martinoises

Votre entreprise est saint-martinoise ?
Elle a été créée, a déménagé
ou s'est diversifiée il y a moins d'un an ?
N'hésitez pas à la présenter gratuitement
dans un prochain numéro de ce journal.
Pour cela, il vous suffit de contacter
le service communication au 04 90 47 98 41.

Déménagements

Bresch & Baillieux Infirmières
Depuis le mois d'octobre, le cabinet d'infirmières anciennement situé rue Faraman (Infirmières du Trident), a déménagé rue du Mérinos. Ces infirmières conventionnées proposent des soins à leur cabinet mais aussi à domicile, sur rendez-vous.

Contacts : 6 rue du Mérinos
Tél. : Ophélie Bresch au 06 95 47 49 74
Solenne Baillieux au 07 54 82 54 44

Saint-Martin Orthodontie
En octobre dernier, après un déplacement provisoire de six mois pour raison de travaux, le cabinet d'orthodontie a rouvert les portes de son cabinet, situé avenue de la République. L'entrée s'effectue désormais par le chemin des Peintres. L'équipe reçoit les patients, enfants et adolescents, sur rendez-vous, à prendre en ligne sur Doctolib ou auprès du secrétariat.

Contacts : 28 avenue de la République
Tél. : 04 90 18 88 55
Site Internet : saintmartinorthodontie.fr

Retour en images


Lecture de contes italiens


Conférence sur Sophia Loren

10e édition de la quinzaine du cinéma italien
Du 7 au 27 janvier le public s'est à nouveau immergé dans l'univers du 7e art italien grâce à cet évènement, organisé par le Comité de Jumelage Saint-Martin-de-Crau / Manerbio en partenariat avec le CDC, la Médiathèque et l'association L'Usine aux Images.


Clôture du festival





Le Nautic Club au grand cœur
Mi-janvier, l'association a collecté 15 caisses de produits essentiels pour les Restos du Cœur lors de son rendez-vous ludique et solidaire annuel.

Galette des rois du CCAS
Le 20 janvier, le Centre Communal d'Action Sociale organisait sa traditionnelle galette des rois en présence de ses agents, des adjoints, des membres du Conseil d'administration et des retraités du CCAS.





Jeu de rôle Loups garous et sorcières
Le 23 janvier, la Médiathèque proposait une soirée autour d'un jeu de rôle, inspiré du célèbre jeu de société Les Loups-Garous de Thiercelieux.

Championnat départemental de tir à l'arc
Fin janvier à la Halle des Sports, près de 163 archers ont concouru dans 32 catégories. Les Archers Saint-Martinois ont décroché 8 podiums au tir sélectif et 7 titres départementaux.



Retour en images





Forum des Métiers et des Formations

Le vendredi 23 janvier, à la Halle des Sports, écoles, centres de formation et professionnels se sont réunis pour accompagner des collégiens et le public dans leurs réflexions d'orientation. Organisé par le collège Charloun Rieu et la Municipalité, cet évènement a permis à plus de 500 élèves d'échanger, de s'informer et d'envisager leur avenir professionnel avec plus de confiance.







Pastrage

Le 25 janvier à l'église, la traditionnelle cérémonie du Pastrage, orchestrée par l'association Li Coudelet Dansaire, a rassemblé de nombreux habitants et curieux venus assister à la bénédiction des troupeaux.









Présentation de la Feria de la Crau

Le 24 janvier, les membres de La Unica et du Club Taurin Lou Craven, aux côtés de la Commission Taurine Extra-Municipale, ont dévoilé le programme de la Feria de la Crau, prévue du 16 au 19 avril (voir pages 10 et 11). Chaque association a également présenté sa propre affiche officielle.



"Contes revisités" du Conservatoire du Pays d'Arles

Le 26 janvier, dans le cadre de ses interventions en milieu scolaire, la structure proposait un spectacle interprété par les élèves de maternelle du Logisson.





Remise de diplômes

Le 27 janvier, le collège Charloun Rieu a remis à ses anciens élèves le Brevet National et le Certificat de Formation Générale, en présence des équipes éducatives et des élus.

Nettoyage de la roubine de Raillon

Mi-janvier, après un acte de pollution délictueux, l'entreprise Ortec est intervenue pour mettre en place le dispositif de retenue des polluants.



Critérium fédéral Tour 3 (N2)

Organisé par l'Unisport Tennis de Table, il s'est déroulé fin janvier au Complexe multisports. Neuf joueurs des clubs régionaux sont montés sur les podiums.





Campagne contre le frelon asiatique

Chaque vendredi, jusqu'au 15 mars, des membres de l'antenne saint-martinoise de l'association frelons asiatiques sans frontières tiennent un stand d'information sur le marché.



Loto des couleurs

Le 31 janvier, près de 110 enfants et leurs familles ont participé au loto des couleurs organisé par le Centre Social les Oliviers.

En images





Repas des ainés (2e partie)
Le 31 janvier à la salle Mistral, près de 350 Saint-Martinois âgés de 70 à 76 ans ont répondu à l'invitation de la Municipalité.





Salon du modélisme
Les 7 et 8 février au quartier de la Gare, le RMCC organisait son rassemblement annuel, réunissant passionnés et visiteurs autour des maquettes exposées.





Portes ouvertes de la philatélie
Dimanche 8 février, à la salle Léo Lelée, les amateurs de timbres, cartes postales, billets, pièces anciennes ou capsules de champagne ont pu échanger avec divers collectionneurs.



[Tous en Chœur]
Le 10 février à la salle Mistral, l'association Les Suds, à Arles et le Conservatoire du Pays d'Arles ont réuni une quarantaine d'adultes et plus de 150 enfants, dont des élèves de l'école élémentaires du Logisson, autour de la chanteuse et musicienne Maura Guerrera.



Retour

Gymnastique Rythmique
Les 31 janvier et 1er février, La Rythmo organisait un championnat départemental au Complexe multisports.





Animation des Wacky Skulls Dancers
Le 1er février, à la salle Aqui Sian Bèn, l'association proposait une journée de bal et d'initiation à la danse country au profit du Téléthon.



Foire agricole de la Saint-Valentin
Les 11 et 12 février, s'est tenue la 44e édition de la Foire Agricole. L'inauguration du mardi soir a été marquée par la projection du documentaire "Et si je devenais Pastre ?", réalisé par la Ville autour d'un projet scolaire, et la présentation de l'affiche créée par les élèves. Le mercredi, un magnifique soleil a illuminé la journée, attirant de nombreux visiteurs. Les éleveurs de moutons Mérinos et d'ânes de Provence sont repartis avec divers prix et récompenses. Stands de produits du terroir, matériels agricoles, ferme pédagogique et animations ont ravi petits et grands.





Animation sur le marché des producteurs
Le 2 février, à l'occasion de la Chandeleur, des crêpes ont été offertes aux visiteurs par l'association des commerçants et artisans de la ville.



© Dorothée Ducuy

L'Avare de Molière
Le 6 février, le CDC proposait une version drôle et inoubliable de l'Avare, signée Jean-Philippe Daguerre.





Expositions

Jusqu'au 5 mars
Patrick Vanden & Isabelle Ceinturet
Ils dévoileront leurs peintures et sculptures dans le hall du CDC.

Jusqu'au 12 avril
Exposition " Transhumance Kirghize "
L'Ecomusée de la Crau présente le travail photographique de Bastien Chaix, autour du quotidien des bergers transhumants et cavaliers d'Asie centrale.

Du 3 au 22 mars
Nèle
Au CDC, dans le cadre du festival Voix de Femmes.
Voir pages 8 et 9

Du 6 au 22 mars
Stéphanie Couderc
L'Atelier Éphémère présente les créations de cette graphiste de formation. À travers différents collages, elle propose un travail autour de la trace, de l'empreinte, de l'envers et de l'endroit. Vernissage le **vendredi 6 mars** à 18h.

Du 24 mars au 12 avril
Nicou
Cette peintre autodidacte expose ses œuvres en acrylique dans le hall du CDC. Amoureuse de la couleur et de la vie, ses toiles sont le reflet de son état d'âme… très positive !

Du 27 mars au 12 avril
Corinne Simons
Cette photographe expose à l'Atelier Éphémère. Passionnée par les grands espaces, dont la plaine de Crau, elle aspire à faire vibrer notre regard face à la beauté discrète mais saisissante de la faune et la flore qui peuplent cette étendue sauvage. Vernissage le **vendredi 27 mars** à 18h.

Lotos / salle Mistral

Samedi 7 mars à 15h
Distrimag

En mars

Programme Sport santé & handicap
La direction des Sports, de la Vie associative et des Évènements propose deux activités gratuites adaptées aux personnes en situation de handicap ou en perte de mobilité. Les mardis de 11h à 12h à la piscine municipale : séance de natation. Les jeudis de 14h à 15h : "rando santé", au départ du gymnase du Lac.
Sur inscription au 04 90 47 81 27

Sports Prox'
Les mercredis de 14h à 15h30, la direction des Sports, de la Vie associative et des Évènements propose aux 11-25 ans de jouer au football au stade synthétique des HLM du Lion d'Or. Animation gratuite.
Renseignements : 04 90 47 81 27

Mardi 3 mars

Jeu provençal
Toute la journée au boulodrome, la Boule Commerciale organise un tournoi "spécial vétérans".

Collecte de sang
De 15h à 19h30, à la salle Aqui Sian Bèn. Les dons s'effectuent uniquement sur rendez-vous.
Réservation : mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

Du 4 au 25 mars

"Biblio-Bike : Sauvage"
La Médiathèque propose une lecture sonore, visuelle et totalement inédite adaptée de l'album *Les sauvages* de Mélanie Rutten (Éditions MeMo, 2015). Un vélo permet de lire un livre ! En pédalant, un album avec des images animées sera projeté sur un écran, pour une immersion sensorielle dans le récit! À partir de 7 ans. Ce dispositif est prêté par la Bibliothèque Départementale de Bouches-du-Rhône dans le cadre de l'évènement "Nous, sorcière & sauvage".

Mercredi 4 mars

"Histoires pour p'tites z'oreilles"
À 10h à la médiathèque, pour les tout-petits, de 0 à 3 ans. Entrée gratuite, nombre de places limité.
Réservation indispensable : 04 90 47 27 49

Concours d'éloquence
La finale du Pays d'Arles, organisée par le Lions Club International, aura lieu à la salle de conférence Aqui Sian Bèn, à partir de 13h30. Quatorze élèves y participeront, dont dix du lycée Saint-Charles.

Les Mercredis de l'Orientation
De 14h à 17h, l'équipe éducative de la Maison Familiale Rurale (MFR) propose aux jeunes de découvrir un modèle de formation alternatif pour s'élever, réussir et s'intégrer pleinement dans la société et le monde du travail.
Inscription conseillée : 04 90 49 17 52



Vendredi 6 mars

Sortie nature du CEN PACA
Dès 9h, guidé par un garde de la Réserve, laissez-vous émerveiller par le paysage fascinant des coussouls de Crau : unique steppe méditerranéenne d'Europe. À partir de 8 ans. Gratuit.
Inscription : 04 90 47 02 01

Du 7 au 21 mars

Festival Voix de Femmes
Pour sa 23e édition, le festival met à l'honneur la création artistique au féminin.
Voir pages 8 et 9

Samedi 7 mars

Carnaval
Dès 13h au Foirail, petits et grands sont attendus pour une journée festive !
Voir page 13

Jap'on partage
Au menu de cette 5e rencontre mensuelle, la Médiathèque propose, à 9h30, une animation sur le thème des créatures de la mythologie japonaise et un atelier "masque Neko". À partir de 14 ans. Entrée gratuite sur réservation.
Renseignements : 04 90 47 27 49

Taureau paille
À 14h30, le Club Taurin Lou Craven inaugure la saison 2026 avec un encierro revisité, au cœur des arènes Louis Thiers. Cette 2e édition du Taureau paille accueillera six taureaux de la manade Caillan. Tarif : 5 €.
Renseignements : 04 90 96 31 80



Soirée cabaret
À partir de 19h, à la salle Aqui Sian Bèn, l'association Les Ateliers de la Malle aux Arts organise une soirée musicale, animée par ses élèves de Lambesc, Miramas et Saint-Martin-de-Crau. Pour la participation, il est demandé un plat à partager
Renseignements : malleauxarts.com

Concert Divine rebels
À 20h30 au CDC.
Voir pages 8 et 9

Mardi 10 mars

Concert Trio Nota Femina
À 20h30 au CDC.
Voir pages 8 et 9

Mercredi 11 mars

"Atelier Sauvage "
À 10h30 et 15h, dans le cadre des lectures sonores Biblio-Bike, la Médiathèque propose un atelier d'arts plastiques. Les participants confectionneront une frise collective à base d'empreintes de mains et de végétaux, et fabriqueront un masque à base de collages de papiers et de motifs imaginaires. Dès 6 ans (accompagnés d'un adulte pour les moins de 9 ans).
Inscription obligatoire : 04 90 47 27 49

Jeudi 12 mars

Regards sur le Monde
À 18h30 au CDC, ciné-conférence poétique pour ressentir l'Italie au rythme des saisons et des traditions, en présence du réalisateur Mario Introia. Tarifs : 9 € / 8 €, gratuit pour les moins de 12 ans (accompagnés d'un adulte)

Vendredi 13 mars

Conférence bien être
À 18h30 au CDC, atelier/conférence sur la gestion du sommeil animé par Lucilda Blondel, coach sport santé et thérapeute en neuro-training. Tarif : 6 €.
Inscriptions : lucildablondel.fr ou 04 90 47 06 80

Cinéma Nuit de la Femme
À partir de 20h au cinéma Le Galet.
Voir pages 8 et 9

Les 13 et 14 mars

Rendez-vous autour de La Mòssa
Au CDC, le vendredi à 19h et le samedi à 9h30 et 14h.
Voir pages 8 et 9

Les 14 et 15 mars

Concours d'agility
Concours du Training Club Canin, en 9 parcours.
Renseignements : tccsmc13@gmail.com

Samedi 14 mars

Portes ouvertes de la MFR
Journée organisée de 9h à 17h, afin de découvrir les métiers et filières de la structure, de la 4e à la licence professionnelle.
Renseignements : 04 90 49 17 52

Stress et anxiété
À 9h30, la Médiathèque accueille le public pour une rencontre avec Fleur Bonaudo Vappereau, psychotraumatologue, et Valérie Félices, professeure de français. Elles aborderont la question du stress en milieu scolaire, ses causes, ses conséquences sur la scolarité, ainsi que des solutions concrètes pour mieux faire y face. Entrée libre.
Renseignements : 04 90 47 27 49

Course de Ligue
Organisée par le Club Taurin Lou Craven, à 15h aux arènes Louis Thiers, avec les manades Tiberio, Les Baumelles et Cavallini. Entrée : 5 €.
Renseignements : 04 90 96 31 80

Bal Trad' Folk
L'association Les Ateliers de la Malle aux Arts organise une soirée musicale, animée par les Z'aCrauNotes, à la salle Mistral. À 20h, initiation aux danses (pour les débutants), suivie, dès 20h30, d'un bal folk. Buvette sur place. Entrée libre.
Renseignements : malleauxarts.com



Concert La Mòssa
À 20h30 au CDC.
Voir pages 8 et 9

Dimanche 15 mars

Course à l'Avenir
Organisée par le Club Taurin Lou Craven, à 15h aux arènes Louis Thiers, avec les taureaux Pesoul (Saint Pierre), Pantagruel (A. Chapelle), Caruso (Gillet), Aladin (Lautier), Deneris (Layalle) et Keita (Didelot Langlade). Entrée générale : 10 €.
Renseignements : 04 90 96 31 80

Élections municipales 1er tour
De 8h à 18h dans les bureaux de vote.
Voir page 4

Mardi 17 mars

Nadia Roz
À 20h30 au CDC.
Voir pages 8 et 9

Mercredi 18 mars

"Raconte-moi une histoire"
À 10h30 à la Médiathèque, pour les enfants de 3 à 6 ans. Entrée gratuite, nombre de places limité.
Réservation indispensable : 04 90 47 27 49

Jeudi 19 mars

Commémoration patriotique
La journée nationale du souvenir et de recueillement, à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc AFN, sera commémorée à 11h30 au Monument aux Morts (horaire sous réserve, pouvant être déplacé à 17h30).
Voir pages 8 et 9

Samedi 21 mars

Sortie nature avec Axel Wolf
L'équipe du CEN PACA propose une balade commentée, dès 9h dans les coussouls, avec le conservateur de la Réserve. Une sortie où biodiversité, archéologie et anecdotes rythmeront la visite. Prévoir une tenue discrète, des chaussures de marche et de l'eau.
Inscription : 04 90 47 02 01


© Adrien DORIE

Concert de Natasha St Pier
À 20h30 au CDC.
Voir pages 8 et 9

Dimanche 22 mars

Élections municipales 2d tour
De 8h à 18h dans les bureaux de vote.
Voir page 4

Mercredi 25 mars

"Semaine de la randonnée"
Dans le cadre de la "Semaine de la randonnée", le club saint-martinois de randonnée pédestre CIMES, en collaboration avec l'équipe du CEN PACA, propose de lier sport et nature. De 9h à 15h, dans les coussouls de Crau, les participants partiront pour une boucle de 8/9 km au cœur de la steppe. Plusieurs arrêts sont prévus en fonction des observations et des échanges. Présence de troupeaux et de patous sur la période. Pique-nique à prévoir.
Inscription obligatoire : 06 62 78 36 43

Samedi 28 mars

Concours de jeu provençal
Toute la journée au boulodrome, dès 8h, la Boule Commerciale organise un jeu provençal triplette en 4 parties.

Salon du Livre Jeunesse
Organisé par la Municipalité et la Médiathèque.
Voir page 12

Dimanche 29 mars

Pièce de théâtre
Le CDC propose, à 15h, une adaptation de *Marius*, de Marcel Pagnol.
Voir page 9

Lundi 30 mars

Agneau des bergers de Provence
La Fédération Départementale Ovine (FDO) organise, au Foirail, une journée consacrée à la valorisation de l'agneau local. Au programme : concours de 10h à 12h et vente de 14h à 16h.
Renseignements : 06 71 76 31 92

En avril

Programme Sport santé & handicap
Les mardis 7 et 28 avril, de 11h à 12h à la piscine municipale : séance de natation.
Les jeudis 2, 9 et 30 avril de 14h à 15h : "rando santé", au départ du gymnase du Lac.
Inscriptions obligatoires : 04 90 47 81 27

Sports Prox'
Les mercredis 1, 8 et 29 avril de 14h à 15h30, au stade synthétique des HLM du Lion d'Or.
Renseignements : 04 90 47 81 27

"Mois ciné-jeunesse"
Au cinéma Le Galet, avec films, ciné-ateliers et ciné-goûters. Programme disponible courant mars auprès du CDC.

Mercredi 1er avril

"Un avant-goût de Pâques"
De 15h30 à 17h à la piscine, la Municipalité organise chasse aux œufs, jeux aquatiques, atelier de coloriage et goûter pour les enfants. Deux lignes d'eau seront réservées aux nageurs. Tarif : entrée de la piscine.
Renseignements : 04 90 47 01 42

Vendredi 3 avril

Visite découverte
Explorez la Crau, de 9h à 12h, en compagnie d'un garde de la Réserve. Gratuit.
Inscription obligatoire : 04 90 47 02 01

Samedi 4 avril

Jap'on partage
La Médiathèque propose, à 9h30, un rendez-vous autour des secrets des geishas, suivi d'un atelier éventail.
À partir de 14 ans.
Entrée gratuite sur réservation.
Renseignements : 04 90 47 27 49

Mercredi 8 avril

"Histoires pour p'tites z'oreilles"
À 10h à la médiathèque, lecture de conte pour les petits de 0 à 3 ans. Entrée gratuite, nombre de places limité.
Réservation indispensable : 04 90 47 27 49

Vendredi 10 avril

Conférence bien être
À 18h30 au CDC, un atelier/conférence sera animé par Lucilda Blondel, coach sport santé et thérapeute en neuro-training, sur le thème "trouver sa place". Tarif : 6 €.
Inscriptions : lucildablondel.fr ou 04 90 47 06 80



Samedi 11 avril

"Grande Pastasciutta"
À partir de 12h à la salle Mistral, le Comité de jumelage SMC / Manerbio propose une dégustation de repas italien, de l'apéritif au dessert. Une animation en chansons italiennes suivra le repas. Tarifs : 25 € pour les adhérents, 28 € pour les autres.
Inscriptions : smcmanerbio@hotmail.com

Chasse aux œufs de Pâques
De 14h à 17h30 à la Baisse de Raillon, le Secours Populaire attend les enfants de 2 à 12 ans (accompagnés d'un parent) pour une grande chasse aux œufs. Jeux, dessins, maquillage et goûter seront également au programme. Entrée : 3 € par enfant (les recettes serviront à financer des vacances pour les familles bénéficiaires).
Renseignements : 06 21 40 44 39

Concert de chorales
À 17h à l'église, la chorale Croch N'do donnera son traditionnel concert de Printemps. Elle sera accompagnée pour l'occasion du Quatuor du Conservatoire. Entrée gratuite.
Renseignements : 06 41 44 11 22

Soirée celtique
À 20h à la salle Aqui Sian Bèn, l'association Les Ateliers de la Malle aux Arts concocte une soirée autour de musiques 100 % celtiques et irlandaises, animée par l'orchestre les Z'aCrauNotes. Entrée gratuite, buvette et petite restauration sur place.
Renseignements : malleauxarts.com

The Littles
À 20h30, le CDC propose un concert de quatre musiciens talentueux et complices qui font revivre, sur scène, les arrangements emblématiques des plus grands classiques des mythiques Beatles ! Tarifs : 22 €/19 €.
Renseignements : 04 90 47 06 80
Billetterie.cdc-smc.fr

Mardi 14 avril

Visite découverte
Explorez la Crau, de 9h à 12h, en compagnie d'un garde de la Réserve. Gratuit.
Inscription obligatoire : 04 90 47 02 01

Éveil musical
À la Médiathèque, deux séances de sensibilisation aux sons et aux rythmes sont proposées : à 9h45 pour les 0/12 mois et à 10h45 pour les 13/18 mois.
Inscription obligatoire : 04 90 47 27 49

Mercredi 15 avril

Feria di Pichoun
Dès 9h30, au départ de la mairie.
Voir page 11

Du 16 au 19 avril

Feria de la Crau
Une édition 2026 à vivre en famille et/ou entre amis !
Voir pages 10 et 11

Samedi 18 avril

Rencontres Régionales de danse
De 9h à 18h30 au Complexe multisports, des danseurs de toutes catégories défendront leurs chorégraphies devant un jury de professionnels diplômés d'État. Journée organisée par l'association Last Dance. Entrée : 12 €. Buvette sur place.
Renseignements : lastdance.fr 06 34 51 62 14

"Mon moment magique : L'amitié"
La Médiathèque propose, à 10h, un atelier animé par Aurélie Gellet, sophrologue.
Voir page 13

Dimanche 19 avril

Giselle
À 14h, le cinéma Le Galet présente sur grand écran le célèbre ballet, filmé au le Royal Opéra House. Portée par la musique évocatrice d'Adolphe Adam, dans des décors conçus par John Macfarlane, l'œuvre *Giselle* dépeint un monde où se mêlent amour, trahison et rédemption.
Tarifs : 16 € / 13 €, entracte sucré compris.
Renseignements : 04 90 47 06 80
Billetterie.cdc-smc.fr

Le coup de cœur de la Médiathèque

La dernière maison avant la forêt
de Jean-Blaise Dijan et Régis Loisel
Retour de Loisel au dessin pour ce "one shot" absurde, drôle et parfois dérangeant. Cette BD, tout à fait inclassable où le burlesque côtoie l'étrange, est d'une grande inventivité visuelle. Elle propose une galerie de personnages hétéroclites où retrouvent une mère sorcière colérique, un patriarche transformé en buste de pierre vivant, et Pierrot, un anti-héros exubérant et plein de défauts. Quand une prostituée gouailleuse vient perturber cet écosystème instable, rien ne va plus pour la famille, mais c'est un régal pour le lecteur ! En ressort une œuvre passionnante dans sa forme comme dans sa narration qui ne laissera personne indifférent, pour le meilleur comme pour le pire… BD pour adultes.





Conception : Mairie de Saint-Martin-de-Crau

SAINT-MARTIN-DE-CRAU PROVENCE

ifac

MFR CULTIVONS LES RÉUSSITES

CLUB TAURIN LOU CRAVEN

LA UNICA 1994 SAN MARTIN

Soleil fm 96.3

RENSEIGNEMENTS & PROGRAMME

04 90 47 98 44

www.facebook.com/stmartin13

Application mobile gratuite :

Ville de Saint-Martin de Crau*

*Disponible sur App Store et Google Play

Ville de Saint-Martin de Crau OFFICIEL @stmartin13